



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aurillac, le 22 septembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

CÉRÉMONIE DE REMISE DE MÉDAILLES D'HONNEUR POUR ACTE DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT ET DE MÉDAILLE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Vendredi 22 septembre, Laurent Buchaillat, préfet du Cantal, a accueilli en préfecture 4 récipiendaires qui ont fait preuve d'un grand courage, à un moment précis où la vie d'autrui était en danger, ou pour un engagement exemplaire au service des autres pour l'un d'entre eux.

Monsieur Bergon, portant secours à une personne en arrêt cardiaque, monsieur Jalady, intervenant lors d'un cambriolage, et monsieur Bozzetti, s'interposant face à un homme armé, chacun, au mépris d'un risque pour leur vie, ont fait preuve d'un grand courage en la circonstance et ont permis de sauver une vie.

A ce titre M. le préfet leur a remis la médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement (MACD).

Monsieur Parent, engagé depuis de nombreuses années au sein de la protection civile du Cantal, a su faire preuve, à de nombreuses reprises, d'un sens élevé du devoir et du don de soi, au profit de la sécurité des autres. Pour cet investissement dépassant le cadre normal attendu, M. Le préfet lui a remis la médaille de la sécurité intérieure.

Monsieur le préfet a félicité ces hommes ayant fait preuve de sang froid pour sauver des vies, ou qui s'engagent au quotidien pour protéger les populations.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC